



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**SAUVETAGE D'URGENCE HORS DU RÉSEAU ROUTIER**  
**La MRC du Fjord-du-Saguenay organise le sauvetage d'urgence**  
**hors du réseau routier sur son territoire**

**Saint-Honoré, le 13 novembre 2018** – La MRC du Fjord-du-Saguenay organise le sauvetage hors du réseau routier sur son territoire pour les secteurs à haute densité d'occupation et met en place un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) pour les milieux isolés suite à l'octroi d'une aide financière maximale de 137 424 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP). Le protocole vise à encadrer les responsabilités des intervenants lors d'opérations effectuées par un service de sécurité incendie ainsi que par les services policier et ambulancier. Sa mise en place aura nécessité un investissement total de 155 000 \$.

Une entente a été signée entre la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Ville de Saint-Honoré et la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord afin que des services de sauvetage d'urgence hors du réseau routier soient déployés sur ses territoires non organisés (TNO) Mont-Valin, Lac-Ministuk et Lalemant pour les secteurs à haute densité d'occupation. Suite à l'octroi de l'aide financière accordée par le MSP et à l'investissement de la MRC du Fjord-du-Saguenay d'un minimum de 17 576 \$, la Ville de Saint-Honoré et la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord ont fait suivre les formations aux intervenants concernés et ont procédé à l'achat du matériel et des équipements requis pour la mise en place d'un tel service : motoneige, véhicule à six roues, véhicule côte à côte avec chenille tout-terrain ainsi que le matériel et les équipements nécessaires aux interventions.

« La mise en place d'un tel service a été rendue possible grâce à la collaboration des services incendie de notre territoire et ceux-ci coordonneront maintenant toutes les interventions visant à porter secours à une personne blessée située dans une zone hors route sur notre territoire et de sauver des vies », souligne Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les superficies du vaste TNO Mont-Valin au nord et des TNO Lac-Ministuk et Lalemant au sud totalisent 39 430 km<sup>2</sup>. Considéré comme l'un des plus grands attraits de la région, on pratique sur ce territoire une panoplie d'activités : camping, pêche, chasse, kayak, randonnée pédestre, escalade, ski nordique, raquette, traîneau à chiens, vélo, quad et plus encore. On compte également plus de 1 000 km de sentiers de motoneige et on y retrouve plusieurs types d'hébergement (chalets et refuges). On y dénombre dix zecs, plus de vingt pourvoies et trois grands parcs nationaux (parc marin Saguenay Saint-Laurent, parc national du Fjord-du-Saguenay et parc national des Monts-Valin).

L'important territoire forestier et la popularité croissante des activités sportives, récréatives et de villégiature amènent une affluence importante de villégiateurs et avec eux viennent une multitude de risques dans les secteurs isolés qui sont de plus en plus fréquentés. Le sauvetage en milieu isolé hors route s'applique aux interventions réalisées dans des zones hors d'atteinte pour les intervenants d'urgence par les moyens traditionnels. Il s'agit d'interventions localisées à des endroits où les ambulances ne se rendent pas hormis sous certaines conditions et où les services de sécurité incendie verront leurs responsabilités quelque peu modulées.

Pour plus d'informations sur la sécurité incendie, visitez le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <http://www.mrc-fjord.qc.ca/services/securete-incendie/>.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

**Source:**

Gina Bouchard  
Adjointe à la direction  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
418 673-1705, poste 1108  
[gina.bouchard@mrc-fjord.qc.ca](mailto:gina.bouchard@mrc-fjord.qc.ca)

**Information:**

Gérald Savard  
Préfet  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
418 673-1705, poste 1108  
[prefet@mrc-fjord.qc.ca](mailto:prefet@mrc-fjord.qc.ca)